

LA CAMPAGNE D'AGRUMES 1953-54

Faisant suite à une année peu brillante, l'année 1954 sera certainement retenue dans l'histoire agrumicole de la Tunisie.

La récolte 1954 a été en effet particulièrement abondante, dépassant largement les évaluations les plus optimistes qui avaient été faites au début de l'automne 1953. Les producteurs et les Services compétents du Ministère de l'Agriculture avaient évalué la récolte à 42.000 tonnes, ce qui devait laisser un excédent exportable de 20 à 22.000 tonnes; en fait, 35.000 tonnes ont été exportées, et ce, sans que l'approvisionnement des marchés locaux en soit affecté, malgré un rythme et un volume d'expéditions auparavant jamais atteint (700 à 1.000 T. par chargement contre 300 à 400 les années précédentes); c'est donc à 57.000 tonnes environ qu'il convient de chiffrer la dernière production contre une moyenne de 35.000 tonnes environ. Alors que l'ensemble des exportations d'Afrique du Nord n'ont augmenté, au cours de cette campagne, que de 20 % par rapport à la moyenne de ces trois dernières années, celles de Tunisie ont atteint 270 % de la moyenne de ses exportations pendant cette même période, et 370 % du chiffre de la campagne précédente. La progression a été encore plus spectaculaire en ce qui concerne les seules oranges : 550 % par rapport à la précédente campagne, et 380 % de la moyenne des trois années précédentes. Les exportations de mandarines sont passées de 888 à 2.806 tonnes, celles des clémentines de 824 à 2.306 tonnes, et celles des citrons de 2.572 tonnes à 6.053 tonnes. Comparativement à l'ensemble des exportations nord-africaines, le pourcentage des exportations tunisiennes passe de 3 % à 11 %.

Dans l'ensemble, les fruits étaient très beaux avec un fort pourcentage de calibres commerciaux, la couleur renforcée par un froid assez exceptionnel a été un facteur déterminant de la bonne vente enregistrée.

A noter que contrairement aux craintes des exportateurs, les mandarines n'ont pas « soufflé » en fin de saison, ce qui a permis d'étendre la période d'exportation jusqu'en avril; habituellement, les dernières expéditions ont lieu en février.

DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE 1953-54 ET CONSIDERATIONS SUR LA COMMERCIALISATION DE NOS ORANGES EN FRANCE

En matière de production agrumicole, une précision s'impose; il convient de considérer la production tunisienne comme partie intégrante de la production nord-africaine, et toutes études sur la commercialisation de nos agrumes ne peuvent se faire que dans le cadre d'une étude sur les exportations nord-africaines.

Après les résultats décevants de la campagne 1952-1953, la campagne qui vient de se terminer a été abordée en Tunisie avec beaucoup d'optimisme, mêlé toutefois d'une certaine appréhension. Les craintes étaient justifiées, eu égard à la très belle récolte nord-africaine supérieure de 22 % à la précédente récolte, par l'octroi à l'Espagne d'un contingent d'importation en France sensiblement supérieure aux estimations du complément suffisant pour satisfaire la demande métropolitaine.

La campagne d'exportation s'est cependant déroulée avec une régularité telle que producteurs et exportateurs n'ont pas caché leur satisfaction.

Ces résultats commerciaux satisfaisants sont dus à la mise en place d'un système d'échelonnement des apports espagnols. Cet échelonnement, établi dans le temps et dans l'espace, a été imposé à l'Espagne voici trois ans, à la demande du Comité Nord-Africain des Agrumes, au sein duquel siègent les représentants de la Production et du Commerce des trois territoires et les représentants des trois Offices de contrôle à l'exportation.

D'autres dispositions d'ordre monétaire renforcent l'efficacité de ce système.

Malgré l'extrême complexité et les difficultés d'application de l'ensemble des dispositions prises en vue d'annihiler les effets du dumping espagnol, leur efficacité s'est révélée parfaite.

A titre indicatif, voici les dispositions essentielles d'un dernier protocole d'accord franco-espagnol relatif aux modalités d'importation des oranges et mandarines d'Espagne.

Ce protocole d'accord :

- fixait le montant du contingent global;
- déterminait trois périodes distinctes d'importation comportant un sous-contingent propre à chacune d'elles;
- fixait un rythme d'acheminement hebdomadaire par périodes et sous-périodes.
- fixait la partie des sous-contingents à admettre par voie ferrée et la partie à admettre par voie maritime, cette dernière partie étant obligatoirement conditionnée;
- désignait les points frontières par lesquels doivent obligatoirement être acheminées les agrumes d'Espagne;
- limitait les chargements des navires.

Les dispositions monétaires relèvent non du plan contractuel mais de la réglementation interne espagnole et ne pouvaient de ce fait être insérées à l'accord. Néanmoins, elles ont fait l'objet d'engagements formels de la part des autorités espagnoles. Ces dispositions tendaient à amoindrir la position privilégiée des exportateurs espagnols en matière de cléaring (l'Espagne ne fait pas partie de l'U. E. P.). En effet, les manipulations monétaires auxquelles se livrent les exportateurs d'Espagne affectent considérablement, sur le plan compétitif, la production nord-africaine, qui supporte déjà des frais d'approche considérables.

L'échelonnement des importations d'Espagne a d'ailleurs été établi en parfaite harmonie avec l'échelonnement probable des expéditions d'Afrique du Nord.

Cette coordination des importations a eu les plus heureux effets, puisque les apports, quelle qu'en soit la provenance, n'ont jamais surchargé les marchés de consommation et, par voie de conséquence, n'ont jamais provoqué de chutes désastreuses des cours.

Réciproquement, ces marchés toujours régulièrement approvisionnés n'ont à aucun moment vu de montées anormales des prix.

A noter deux autres causes qui semblent avoir heureusement influencé le cours de la campagne d'agrumes 1953-54 : d'une part, la progression, à un rythme supérieur à celui constaté pendant les précédentes campagnes de la consommation métropolitaine (pendant la seule période d'importation d'Afrique du Nord, cette consommation est passée de 521.000 en 1952-53 à 565.000 T. en 1953-54). et d'autre part, la régression par rapport à l'an dernier des importations d'Espagne qui sont passées de 229.000 tonnes à 210.000 T. du fait des gelées de l'hiver dernier qui ont endommagé ou causé la perte de 900.000 tonnes d'oranges.

Vu sur le seul plan tunisien, le bilan de cette campagne d'agrumes apparaît encore plus favorable. En effet, dès les premières expéditions, nos oranges maltaises ont pris une place très favorable sur le marché métropolitain, place qui est devenue excellente vers la mi-janvier, du fait que l'Espagne et même le Maroc et l'Algérie ont laissé un marché très ouvert à la suite du mauvais temps qui sévissait dans ces pays.

De plus, les nouvelles exagérées selon lesquelles une bonne partie des récoltes d'Espagne, d'Algérie et du Maroc avaient énormément souffert du gel, ont, à cette époque, influencé énormément la vente qui s'est révélée excellente avec tendance à la hausse.

Par la suite, une stabilisation des cours s'est réalisée à un niveau satisfaisant.

La conjonction d'une année pléthorique et d'un écoulement facilité par divers facteurs a ainsi permis de faire largement connaître notre « maltaise » et d'apprécier ses qualités gustatives. Elle a pu ainsi bénéficier d'une prime à la qualité non négligeable.

CITRONS

Pour le citron, on distingue deux campagnes : une campagne d'hiver et une campagne d'été.

La campagne d'hiver de citrons de Tunisie a été assez décevante. Les contingents d'importation d'Espagne, d'Italie et du Liban en ont beaucoup gêné la commercialisation; au 30 juin, 4.800 tonnes seulement avaient été exportées, dont 200 tonnes sur la Hongrie.

Sur une production de 9.000 tonnes, une partie importante de la production est donc restée sur pied et n'a pu être écoulée sur les marchés à consommation.

La campagne d'été a été heureusement beaucoup plus satisfaisante; plus de 1.200 tonnes ont été exportées et vendues à des prix très rémunérateurs.

EXPORTATIONS D'AGRUMES DE TUNISIE

(Campagne 1953-54)

Espèces	Colis	Poids brut en kgs	Poids net
Oranges	898.723	23.529.049	20.496.979
Mandarines	227.576	2.806.175	2.449.409
Clémentines	191.299	2.306.798	2.012.437
Citrons	262.323	6.052.909	5.085.791
Pomelos	15.311	264.920	224.361
Oranges indus.	1.446	39.530	33.784
	1.596.878	34.999.381	30.302.760

Jules SECONDI
Chef de Département
à l'O. F. I. T. E. C.